

■ **AXIMA SA, succursale de Granges-Paccot**, à Granges-Paccot, CH-217-3530827-7, toute activité dans le domaine de la technique d'exploitation et du bâtiment, etc. (FOSC du 01.05.2007, p. 7). Siège principal à Winterthur. La signature collective à deux de Wehrli Kurt est radiée. La procuration collective à deux de Widmer Daniela est radiée. Henry Emmanuel, de Vullierens, à Lausanne, est nommé directeur de la succursale, avec signature collective à deux limitée à la succursale. Procuration collective à deux limitée à la succursale a été conférée à Sanroma Jean-Christophe, de La Chaux-de-Fonds, à Lausanne. Suite à la modification du droit du registre du commerce, et en application de l'article 110 al. 1 ORC, les informations relatives aux personnes disposant d'un pouvoir de représentation pour toute l'entreprise sont radiées. Par conséquent sont radiés Schlegel Ronald et Dostmann Volker, administrateurs.

Registre journalier no 1941 du 21.05.2008
(04492562 / CH-217.3.530.827-7)